

CAP Jardinier paysagiste



Le jardinier paysagiste travaille pour les entreprises paysagistes, les villes, les collectivités territoriales. Il entretient les espaces verts ou les jardins ; il procède aux travaux d'aménagement (drainage), arrosage, décoration, plantation de végétaux d'ornement en utilisant de fertilisants et produits phytopharmaceutiques. Il entretient le matériel et est en relation avec les fournisseurs ou les clients.

Exemple(s) de métier(s):

- [ouvrier/ère paysagiste](#)

Poursuite des études

Le CAPA débouche sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de continuer à se former en préparant un bac pro ou un certificat de spécialisation (CS) du secteur du paysage.

Poursuite d'études conditionnelle

Exemples de formations poursuivies :

- [CS Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés](#)
- [CS Taille et soins des arbres](#)
- [Bac pro Aménagements paysagers](#)
- [BP Aménagements paysagers](#)

[Ministère\(s\) de Tutelle](#) ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

- **Nature du diplôme** diplôme national ou diplôme d'Etat
- **Niveau d'admission requis** 3e
- **Durée de la formation** 2 ans
- **Niveau terminal d'études** CAP ou équivalent